



QUESTIONS ECRITES CONSEIL MUNICIPAL DU 01 AVRIL 2025

Page |
212.

Questions écrites du groupe Pour Ercuis Tout Simplement

☞ ÉGLISE

Comme convenu, à la demande de M. le Maire, Daniel URCOURT a reçu M. JAMAIN, expert en audit de sécurité de bâtiments anciens le mercredi 12 mars. Celui-ci l'a informé qu'il était déjà intervenu il y a plusieurs années, qu'il avait fait un compte rendu de visite et transmis un rapport d'expertise avec une liste de travaux de mise en sécurité à effectuer, et qu'aucune suite n'avait été donnée. Il a renouvelé des recommandations verbales et pris plusieurs dizaines de photos.

Question : pourquoi le conseil municipal n'a jamais été informé de ce rapport, et que contient-il ???

Réponse de Monsieur le Maire :

Le rapport vous sera communiqué. Je l'ai mis de côté n'ayant pas un caractère d'urgence à l'époque.

☞ ADHÉSION DE LA COMMUNE A L'UMO

Daniel URCOURT souhaitait suivre une formation proposée aux élus du département auprès de l'Union des Maires de l'Oise (UMO), dont notre commune est adhérente. Cette demande a été refusée par M. le Maire. M. URCOURT est un élu de la république et est contribuable à Ercuis.

Question : quelle est la raison officielle de ce refus ????

Anne FUSZ, en tant qu'élue de la commune, a également souhaité être identifiée sur le site de l'UMO afin d'être destinataire des informations de cet organisme, à laquelle adhère la commune d'Ercuis. M. le Maire a refusé de valider sa demande.

Même question : quelle est la raison officielle de ce refus ????

Et son corollaire : d'autres élus d'Ercuis ont-ils accès à cet organisme ?

Réponse de Monsieur le Maire :

C'est un prêté pour un rendu au groupe d'opposition qui refuse de voter les différents points des différents Conseils. Je ferai lever cette opposition.

☞ ACCÈS AUX DOCUMENTS DE TRAVAIL

L'ensemble des élus a été invité par M. le Maire le mardi 25 mars à une réunion pour étudier les solutions envisageables pour la réhabilitation des vestiaires du terrain de foot. Curieusement, seuls certains membres de la majorité municipale ont eu accès à un dossier d'études servant de support à une discussion dont les élus de l'opposition ont été exclus.

Question : pourquoi n'avons-nous pas eu connaissance de ces documents ?

Travailler les projets en réservant l'information aux élus majoritaires sans se préoccuper des autres, est-ce une nouvelle forme de démocratie participative ???

Réponse de Monsieur le Maire :

La réponse est dans la question.

Signature

Jean-Marie NIGAY,

Le Maire

01.04.2025

☞ DÉCISIONS DU MAIRE

Nous souhaitons que soit communiquée à l'ensemble du Conseil municipal la liste des décisions du maire depuis le début de l'année.

Réponse de Monsieur le Maire :

Il n'y en a pas.

Page |

2/2.

☞ VALORISATION DES AIDES AUX ASSOCIATIONS

Nous avons demandé à plusieurs reprises que la valorisation des aides accordées aux associations d'Ercuis soit mentionnée dans le tableau d'analyse des subventions. Nous réitérons notre demande et souhaitons connaître précisément la nature et, le cas échéant, le montant de toutes les aides accordées (notamment mise à disposition de local permettant stockage et activités de façon occasionnelle ou permanente à l'année).

Réponse de Monsieur le Maire :

Un savant calcul sera réalisé que nous vous présenterons prochainement.

☞ FONCIER COMMUNAL

Nous souhaitons que soit présentée la liste des bâtiments de la commune exemptés de Foncier.

Réponse de Monsieur le Maire :

Les seuls bâtiments dispensés de foncier sont les bâtiments scolaires.

Signature 01.04.25
Jean-Marie NIGAY,
Le Maire

